



Arbois
JURA

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022

Publié le 28/11/2022

ID : 039-213900137-20221128-D_24_22-AU



DECISION 24/22

Objet : Aménagement parking maison de santé : revêtements – espaces verts et signalisation

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant les offres reçues dans le cadre de la consultation effectuée ;

DECIDE

De retenir la proposition de l'entreprise FCE pour un montant de 65 939.00€ HT.

Arbois, le 28 novembre 2022

La Maire,




Valérie DEPIERRE